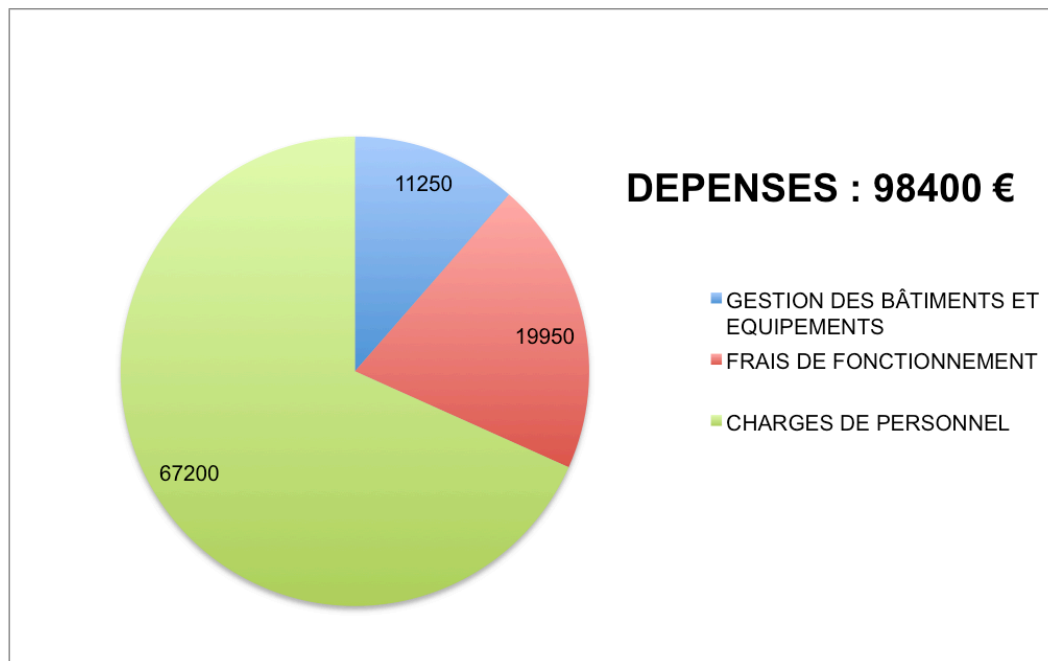


En 2015, pour assurer sa pastorale, la Paroisse de Plaisir a dépensé 98 400 €, dont près de 70% en salaires et charges pour rémunérer les prêtres, la secrétaire paroissiale, ainsi que la femme de ménage.

Les frais de fonctionnement : 19 950 € restent comparables à 2014.

Les dépenses de chauffage, d'éclairage et d'entretien du presbytère, de la salle paroissiale et de l'église se sont réduites à 11250 € (12100 € en 2014).

Comme en 2014, Il n'y a pas eu de dépenses d'investissements prises en charge par le Diocèse.



Les quêtes et les dons (obsèques, mariages, baptêmes, offrandes diverses,..), ont rapportés 66400 € (69 100 € en 2014).

Les autres recettes dont les inscriptions au catéchisme et les cierges sont en augmentation à 19700 € (16 100 € en 2014)

En 2015 le Denier est : 55 800€ (2014 : 56 600€ ),

il a donc permis de couvrir la totalité de nos dépenses, et de dégager un excédent de 43.500€, que le Diocèse pourra reverser à des paroisses en difficultés financières, comme il l'avait fait pour Plaisir pendant plusieurs années.

